

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 07/2021**

**Date convocation** : 22.02.2021  
**Nombre de conseillers** : 11  
**En exercice** : 10

**Présents** : 9  
**Votants** : 10

L'an deux mille vingt et un, le vingt-cinq février à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Laurabuc, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Cédric LEMOINE, Maire.

**Présents** : Mesdames : Anne-Laurence FRULLINI - Aude SALVAT-LÔ - Sylvie THUBIÈRES, conseillères municipales.

Messieurs : Omar AÏT MOUH - Michel COURTESSOLE - Olivier JURADO - Jean-Pierre PLANCADE - Bernard VIÉ, conseillers municipaux.

**Procuration** : Marie-France LOISEL à Omar AÏT MOUH.

**Secrétaire de séance** : Aude SALVAT-LÔ.

**Objet : Examen et vote du Compte de Gestion 2020.**

Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le Compte de Gestion est établi par les comptables, à la clôture de l'exercice.

Le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le Compte de Gestion est ensuite soumis au Conseil Municipal en même temps que le Compte Administratif.

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,**

Vote le Compte de Gestion 2020, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Au registre sont les signatures.

Le Maire,  
Cédric LEMOINE.



Envoyé en préfecture le 09/03/2021  
Reçu en préfecture le 09/03/2021  
Affiché le   
ID : 011-211101951-20210225-072021-DE